01 - OUVERTURE DE SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 14 décembre 2020 à 18 h 30 sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Nancy Mathieu
Siège #3 - Renée Rodrigue
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Maxime Veilleux
Siège #6 - Laurier Poulin

Madame Isabelle Beaudoin agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière .

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné le 25 novembre 2020 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de convocation, la mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2020-12-240 **02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour. (Voir signatures sur document joint).

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Mathieu;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

Conseillers	Signatures	Conseillers	Signatures
#1 Nancy Mathieu		#2 Vacant	
#3 Renée Rodrigue		#4 Joey Veilleux	

#5 Maxime Veilleux	#6 Laurier Poulin

ADOPTÉE

2020-12-241 **03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

01 - OUVERTURE DE SÉANCE
02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
04 - SUJETS À DISCUTER
04.01 - Résolution adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière 2021
04.02 - Résolution - Dépôt et adoption du plan triennal d'immobilisation
05 - VARIA
06 - PÉRIODE DE QUESTIONS
07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Renée Rodrigue;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

04 - SUJETS À DISCUTER

2020-12-242 **04.01 - Résolution adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière 2021**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2021;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin a pris connaissance des prévisions des dépenses, des revenus et affectations qu'il juge essentiels au maintien des services municipaux de même qu'à l'équilibre du projet de budget pour l'exercice fiscal 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Maxime Veilleux;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires suivantes pour l'année 2021:

Prévisions budgétaires 2021

REVENUS

Pour payer les dépenses et affectations mentionnées ci-dessus, le Conseil prévoit les revenus suivants :

Revenus	Budget 2021
Taxes	1 284 770 $
Paiement tenant lieu de taxes	6 550 $
Services rendus	25 500 $
Imposition de droits	30 500 $
Amendes et pénalités	1 000 $
Autres revenus d'intérêts	9 000 $
Autres revenus	5 000 $
Transferts	291 325 $
Total des revenus	**1 653 645 $**
Affectation surplus	**0 $**
Grand total des revenus	**1 653 645 $**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière 2021 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :

Dépenses	
Administration générale	360 475 $
Sécurité publique	187 325 $
Transport	544 510 $
Hygiène du milieu	196 450 $
Santé et bien-être	3 000 $
Aménagement, urbanisme et développement	94 000 $
Loisirs et culture	74 845 $
Frais de financement	100 900 $
a. **(1) Total des dépenses de fonctionnement**	**1 561 505 $**
Remboursement en capital (financement)	54 140 $
Transfert aux activités d'investissement	38 000 $

a. **(2) Total autres activités financières**	**92 140 $**
Grand total des dépenses (1 + 2)	**1 653 645 $**

2020-12-243 **04.02 - Résolution - Dépôt et adoption du plan triennal d'immobilisation**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le Conseil doit préparer et adopter le programme triennal des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

ATTENDU QUE le programme triennal des immobilisation a été présenté lors de cette séance;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Mathieu;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin adopte le programme triennal des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents.

05 - VARIA

Aucun varia

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2020-12-244 **07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 18 h 43.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

_____	_____
Martine Boulet	Isabelle Beaudoin
Mairesse	Dir. générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____
Martine Boulet
Mairesse